



Date de génération de ce justificatif : 26/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PARC EOLIEN DES LANDES DE JUGEVENT – Autres annonces légales

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 24 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Autres annonces légales

PARC EOLIEN DES LANDES DE JUGEVENT Société par actions simplifiée au capital de 10000 euros Siège social : 12, rue Alek Plunian, 35136ST JACQUES DE LA LANDE 822330643 RCS RENNES Aux termes d'une décision de dissolution en date du 1er juillet 2026, la société Energiequelle GmbH, Société à responsabilité limitée de droit allemand au capital de 20 000.000 €, dont le siège social est Hauptstrasse 44.15806 ZOSSEN OT KALLINCHEN (ALLEMAGNE), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro HRB 10998 P au Registre du commerce et des sociétés de POSTDAM a, en sa qualité d'associée unique de la société PARC EOLIEN DES LANDES DE JUGEVENT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PARC EOLIEN DES LANDES DE JUGEVENT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de RENNES. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
